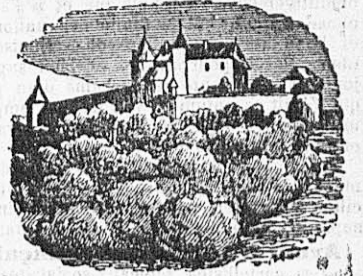




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE ROMONT : BULLE arr. 9<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 47 (d. j. f. 14<sup>h</sup> 32) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> - BULLE, dép. 7<sup>h</sup> 30 (7<sup>h</sup> 30) 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup> 58

### ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.—  
Etranger 1 an » 10.—  
» 6 mois » 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## Liberté et libéralisme.

La liberté est le bien moral que l'homme cultivé garde et défend le plus jalousement. Elle est innée au cœur humain et Dieu l'a consacrée en octroyant à la créature terrestre la plus parfaite le libre arbitre. Seuls les races abâtardies s'en sont laissées dépouiller au profit de certaines castes.

Il est seulement regrettable que certains individus prétendent en limiter l'exercice en l'asservissant à leur point de vue particulier. Ils oublient que celle-là a des limites et que la liberté individuelle finit à l'endroit où commence celle du voisin et que liberté ne signifie point anarchie. D'autres la déforment en lui assignant des limites qu'elle ne comporte point ; je cite au nombre de ceux-là les gens qui, au nom de la liberté du travail, empêchent leur prochain de travailler, comme aussi ceux qui, dans le domaine de la chose publique, contestent au citoyen d'une démocratie le droit de contrôle sur la gestion de ses propres intérêts et de ses propres deniers.

Une doctrine, celle du libéralisme, s'est vouée au service de la liberté. Le libéralisme moderne est né, de fait, de la proclamation des « Droits de l'homme ». Il s'est perfectionné dans la suite, et a créé les républiques et les démocraties. En Suisse, comme l'affirmait récemment l'éminent patriote et homme d'Etat Robert Forrer, décédé à St-Gall, il constitue la seule façon d'assurer la paix politique et confessionnelle à la bigarrure des croyances et des us et coutumes dont se compose la Confédération. Les longues luttes intestines, qui, durant des siècles, divisèrent notre pays en camps irréconciliables, témoignent suffisamment de la nécessité, chez nous, de cet esprit de support mutuel et de tolérance dont le défaut rallumerait inévitablement les querelles des plus sombres jours de notre histoire.

Je veux bien que le libéralisme entraîne dans ses conceptions des inconvénients, que d'ailleurs on peut combattre efficacement en élevant le niveau moral du peuple et en le mettant en face des réalités. Mais, entre deux maux, ne convient-il pas de choisir le moindre et la vérité n'élit-elle pas habituellement domicile entre les extrêmes, en l'occurrence entre la droite et la gauche ? Le libéralisme en Suisse doit réunir toutes les bonnes volontés qui reconnaissent aux particularismes helvétiques de tous genres leur droit au soleil ; il doit être assez large de doctrine et de conceptions pour donner hospitalité à toutes les idées saines et utiles et posséder assez de souplesse pour s'adapter aux conditions sans cesse nouvelles de notre vie politique et économique. Seul, il peut permettre au peuple de vivre, dans les limites des possibilités, content et heureux, parce que seul il ne saurait connaître ces moyens coercitifs qui toujours répugnent et font naître au cœur des citoyens la rancœur et la haine.

On accuse parfois le libéralisme d'engendrer le désordre et l'absence de principes. Cette thèse pêche par la base précisément parce qu'elle suppose l'application des doctrines libérales à un peuple dont la maturité politique et sociale n'a pas atteint un niveau suffisant pour qu'il sache se mouvoir dans le domaine de la démocratie et de la liberté. Or, on

ne saurait jeter cette accusation, sans l'insulter, au peuple suisse, qui, né dans un esprit républicain, s'est développé à la seule faveur des concessions politiques que prêche le libéralisme. Les *Landsgemeinden*, superbe exemple et admirable application des droits populaires, ne sont-elles pas là comme une perpétuelle leçon enseignant la possibilité et la réussite du libéralisme ?

Dans le canton de Fribourg, l'existence ininterrompue d'un régime presque dictatorial durant plus d'un demi-siècle a semé dans les masses cette indifférence néfaste qui commence seulement de disparaître et qui a permis à un gouvernement élu par le peuple d'évoluer au sein des masses électorales comme en pays conquis et d'imposer à des citoyens théoriquement libres des lois qu'on entend chaque jour verbelement critiquer par ceux mêmes qui les ont votées ou laissées voter. C'est parce que l'on sabote la liberté civique et que l'on ferme la bouche par de quelconques moyens à qui veut parler et se comporter en libre citoyen d'un pays libre que le Fribourgeois, qui possède pourtant de solides qualités, se tait et rongé silencieusement le frein, en attendant le jour, que nous souhaitons le plus proche possible, où il osera relever la tête et dire tout haut ce qu'il pense tout bas. Y.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### Autour du rappel de M. Rakowsky.

Le gouvernement russe a donc décidé le rappel de son ambassadeur à Paris, qui avait cessé d'être *persona grata* auprès du gouvernement français. On sait quelle mauvaise grâce il a mise à accomplir ce geste diplomatique que le simple souci des convenances lui dictait depuis un certain temps.

Le document transmis à l'ambassadeur de France à Moscou, M. Herbet, est un tissu de moqueries et d'arrogance à l'égard de la diplomatie française. On y distingue une seule déclaration qui laisse apparaître quelque souci du droit diplomatique. Elle est renfermée dans le passage où M. Tchitchérine, commissaire du peuple aux affaires étrangères, affirme que « le gouvernement soviétique ne nie point le droit qu'a le gouvernement français de demander que l'ambassadeur d'une puissance étrangère soit remplacé par un autre ». Pour le reste, la note russe conteste tout motif réel ayant pu inciter le cabinet de Paris à solliciter le rappel de M. Rakowsky.

C'est d'une insolence vraiment accusée. Quand un représentant diplomatique est officiellement attiré auprès d'un gouvernement, son premier souci semble bien devoir être de ne point se mêler au ménage intérieur de la nation qui lui accorde hospitalité et surtout de ne point participer à l'organisation de mouvements révolutionnaires complotés contre l'ordre existant dans cette même nation. M. Rakowsky a fait tout cela : il a, de plus, commis l'incorrection de publier des documents destinés à demeurer secrets et qui ont compromis les pourparlers franco-russes relatifs à la question des anciennes dettes du régime tsariste.

Il faut déjà que le gouvernement français ait d'impérieuses raisons de ménager Moscou pour avoir toléré si longtemps sur son territoire le triste et impudent personnage. Car, quoi qu'on dise, et bien que le paysan français ne soit pas « l'homme des révolutions », il ne faut pas oublier que les masses ouvrières françaises se sont nourries de la doctrine empoisonnée prêchée par les disciples de Lénine et que ce sont ces masses, qui, selon les données mêmes de l'Histoire, déclenchèrent en France plus d'une révolution. L'existence des « cellules communistes » découvertes dans les organisations maritimes et au sein de certains

établissements industriels révèle suffisamment que le mal est déjà profond et demande un remède énergique. Ce ne sera pas par des demi-mesures que la France purgera son territoire de la gangrène rouge. Les « envoyés » de Moscou ne craignent point les remontrances et les menaces ; ils savent que les sociétés « bourgeoises » ne connaissent point le système de répression en usage en Soviétie.

L'exemple de l'Angleterre eût dû être un enseignement pour notre grande voisine et lui faire comprendre que certains intérêts économiques doivent passer à l'arrière-plan quand on se trouve en face d'une situation aussi sérieuse que celle qui menace la démocratie française. Les prétentions des syndicats de fonctionnaires français, qui dicent ni plus ni moins que leurs volontés à l'Etat, sont un fruit du libre développement dans le pays des cellules révolutionnaires.

On peut cependant être assuré que le gouvernement de Paris aura l'œil ouvert et qu'il saura, à temps, prendre les mesures qui s'imposent. Mais il y aura toujours, jusqu'à l'an prochain, les regrettables compromissions électorales et l'influence désastreuse du cartel des gauches.

La Suisse peut être heureuse d'être restée à l'écart des empoisonneurs moscovites et doit éprouver une réelle fierté morale à se sentir vierge de tout contact avec la société de brigands et de malfaiteurs qui fait peser sur le pauvre peuple russe le plus ignoble des jougs. P. S.

#### Rome et le pape : une grosse émotion.

M. Mussolini a manifesté plus d'une fois sa volonté d'attacher son nom au règlement de la « question romaine » qui demeure pendante depuis cinq ans. Le problème est ardu, car la papauté ne peut et ne veut renoncer à la restitution, totale ou partielle, des Etats pontificaux et estime qu'elle ne peut librement exercer son mandat sur la terre que dans le cadre d'une certaine souveraineté temporelle. Il est certain qu'une solution définitive du conflit rehausserait considérablement l'Italie, aux yeux du monde catholique et dans l'estime des nombreux fidèles qui obéissent à l'Eglise romaine.

Ces dernières années, les journaux italiens ont traité la question sous toutes ses faces, et le Vatican s'est rarement départi d'une prudente réserve. Il faut croire que l'autorité suprême de l'Eglise a étudié à fond le problème, puisque l'organe officiel du Vatican, *l'Osservatore romano*, vient de publier un article qui a soulevé une grosse émotion et qui précise d'une façon catégorique les conditions dans lesquelles pourrait être conçu un arrangement. Nous tenons à en donner textuellement les passages essentiels :

Nous ne voyons pas pourquoi l'Italie ne peut pas créer un Etat dont l'Eglise — comme le reconnaît le sénateur Gentile, dans le *Corriere della Sera* — a besoin pour l'exercice de ses fonctions spirituelles dans le monde. L'Italie, à elle seule, a pu brusquement anéantir l'état de chose que l'œuvre des siècles avait établi et en conséquence elle seule peut le rétablir, sinon dans les proportions d'autrefois, du moins dans la mesure nécessaire pour garantir l'indépendance visible du gouvernement des âmes, car cet Etat minuscule ne pourrait pas détruire l'Italie. Il y a à là pour elle un devoir de réparation : rendre ce qui a été enlevé.

Nous ne demandons pas de garanties d'indépendance aptes à rendre impossibles des torts et des dommages ; nous ne demandons pas de garanties absolues. Celles-ci ne sont pas de ce monde. Les Etats les plus puissants eux-mêmes ne peuvent pas les avoir et ne les ont jamais eues.

Nous sommes certains que si l'Italie se décide un jour à accomplir devant le monde cet acte de juste réparation, elle fera honneur à sa parole sans qu'il soit besoin d'interventions étrangères, ni les tribunaux internationaux. Comme le déclare le cardinal secrétaire d'Etat pendant la guerre, le Saint-Siège n'attend point la solution de la question de l'intervention étrangère, mais du sentiment de justice et de rectitude du peuple italien. Il ne restera aux puissances étrangères que de prendre acte dans les formes d'usage de ce que l'Italie aura établi d'accord avec le Saint-Siège.

Il est permis de croire que les suggestions de *l'Osservatore romano* trouveront un écho auprès du gouvernement actuel de Rome. Sans doute, il demeure de nombreuses et

importantes divergences entre le point de vue du Vatican et celui que la tradition a établi en Italie, mais on a trouvé un point de contact et l'on a formulé des propositions quasi-officielles. C'est un premier pas. Et M. Mussolini n'est-il pas l'homme de toutes les réalisations ?

#### Dans la diplomatie soviétique.

La Pologne et l'Autriche ont reçu officiellement, ces jours passés, les ministres accrédités auprès de leurs gouvernements respectifs par le gouvernement de Moscou.

Les représentants soviétiques ont prononcé des discours affirmant la volonté des républiques soviétiques de collaborer au relèvement économique de l'Europe et de maintenir des relations pacifiques avec tous les pays avec lesquels ils sont en relation.

Ces déclarations ont fait la meilleure impression, bien qu'elles n'enlèvent rien à la valeur de l'expérience tentée par divers Etats et suivant laquelle il convient de se méfier des affirmations pacifistes de l'U. R. S. S.

#### Le retour des légionnaires américains.

Une partie du contingent des légionnaires américains, de retour d'Europe, est arrivée à New-York. Les légionnaires ne cachent point leur admiration pour la si cordiale réception que leur a ménagée la France. Ils se souviennent avec une particulière émotion du défilé des Champs-Élysées et de l'accueil de la Ville de Paris. Ils déclarent que les cimetières du front sont parmi les plus beaux du monde.

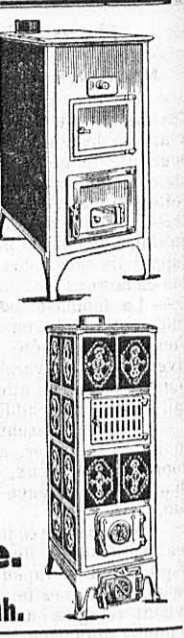
#### Allemagne : Les partis au gouvernement et en dehors du gouvernement.

La rentrée du Reichstag a donc eu lieu et l'importante question du régime scolaire va entrer dans une phase décisive.

Le centre catholique y attache une telle importance qu'il a perdu de vue, dans une certaine mesure, le gros enjeu de la situation politique intérieure du Reich. Cette situation est extrêmement tendue et présente de sombres perspectives. Une partie du centre, poussée par son désir de faire aboutir selon ses vœux la loi scolaire, s'est abouchée avec les nationalistes et les deux irréconciliables partis se sont fait risette et ont consenti diverses concessions. Ces centristes de droite sont actuellement en mauvaise posture et se trouvent dans l'obligation de reconnaître qu'ils ont fait les frais de l'avance nationaliste et se voient en face d'un cabinet républicain où ce sont les monarchistes qui commandent.

Populistes, démocrates et socialistes s'éloignent de plus en plus du cabinet actuel et estiment avec raison que l'on ne peut gouverner une république avec des hommes qui prêchent toute l'année et dans tous les milieux la nécessité d'une restauration monarchique. Entre ces deux courants, le centre devra bien prendre position, et, ou renoncer à ses principes républicains — ce qui est pratiquement impossible —, ou dissoudre son alliance de fait avec la droite. C'est précisément ce dilemme qui crée le malaise que l'on aperçoit dans les manifestations politiques du centre et la dislocation qui semble s'accroître au sein du parti et dont l'enfant terrible Wirth, ancien chancelier, donna le signal. Le ministre des finances Koehler, catholique, soulignait, dans un récent discours « le caractère intolérable de toute propagande monarchiste qui prétendrait s'exercer dans le cadre même du gouvernement du Reich ». C'est que l'on s'aperçoit de l'activité intense déployée par les nationalistes en charge en vue de préparer la restauration de la monarchie déchue. Les « *Deutsch-nationalen* » qui sont entrés au gouvernement ne tiennent donc pas la parole donnée et n'exercent point leur activité dans le cadre de la Constitution de Weimar.

Les partis moyens vont être mis en demeure de prendre position dans le conflit monarcho-républicain qui s'accroît en Allemagne. A laisser aux socialistes le soin de défendre seuls la république, ils pourraient se ménager de prochaines et mortelles désillusions. Car, dans le pays, selon les récentes leçons des élections à Hambourg et à Königsberg, la majorité des citoyens adhère sincèrement, loyalement et



qu'il  
n goût,  
café, de  
que l'al  
puté de  
ROME  
ROMET  
n vole tou  
acheter?  
c ou sans  
ne - c'est  
avec  
ROME  
que le  
devient  
partait

S :-  
PARIS  
n, feutre et velours.  
Gratieux

HOLEY  
meyer BULLE  
Morat.

de Moudon  
& Co  
du pays.

Assemblée gé-  
octobre 1927, à  
Bulle.

des commissaires-véri-  
au Conseil d'adminis-  
sars ; répartition du bé-  
d'administration, des  
suppléant ;  
et le rapport des com-  
ureau de la Société, où  
connaissance.  
eront délivrés jusqu'au  
siège social.

Charcuterie  
Téléphone 87. 26  
fr. le demi-kg.  
fr. le demi-kg.  
fr. le demi-kg.  
es aux choux.  
pas prix du jour.  
endeurs.  
So recommando.



## La collecte du 1<sup>er</sup> Août et le „Don national suisse pour nos soldats“.

### Une explication.

Nous recevons du comité de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août une communication que nous insérons volontiers, par souci de justice et pour que nos lecteurs puissent se faire une idée exacte de la question qui passionne actuellement l'opinion suisse.

Nous nous permettons de faire remarquer, cependant, que les explications du dit comité n'enlèvent rien à la valeur des protestations qui s'élèvent contre la décision de ce comité qui estime que le peuple suisse est las des questions touchant de près ou de loin à la vie militaire nationale.

Le peuple suisse serait bien ingrat s'il ne s'offrait de bon cœur à soutenir toute œuvre ayant pour but de venir au secours des familles que la sécurité de la nation a privées de leur chef. Il ne faut pas oublier, en effet, que ceux qui sont tombés au service de la patrie ont répondu à l'appel du pays et qu'ils ont été victimes du devoir. Le peuple a l'obligation morale de reconnaître le service obligatoire requis de ces citoyens en faveur du pays. Quoi donc ?

Ceux qui sont restés bien tranquilles au foyer seraient capables de refuser leur appui à des concitoyens qui ont payé pour la communauté ? Ce serait du plus étroit égoïsme et cela crierait vengeance. S'il est du devoir de l'Etat et de la collectivité de pourvoir à la subsistance des veuves et des orphelins de ceux qui sont morts pour la patrie, il appartient non moins à l'individu de délier les cordons de sa bourse en faveur des compatriotes qui ont assuré la sécurité de son foyer et la prospérité de ses affaires.

Nous sommes heureux, cependant, de constater que le comité de la Fête nationale reconnaît que c'est par seule raison d'opportunité qu'il a cru devoir opposer un refus, pour cette année, à la demande du „Don national“.

Ce qui nous a froissés, dans cette affaire, c'est la suggestion suivant laquelle nos milices ne sont plus populaires. C'est là, en effet, presque une insulte à la nation. Car l'armée, qui nous préserva de la guerre en 1914 et de la révolution en 1918, a droit, un droit formel, à notre reconnaissance et à notre appui moral et financier.

P. S.

Le Comité de la Fête nationale du premier août nous écrit :

Un certain nombre de journaux suisses ont commenté avec plus ou moins de vivacité une décision du comité de la fête nationale. Nous n'avons pas jugé opportun jusqu'ici d'intervenir dans ce débat, parce qu'il nous a semblé que toute polémique ne pouvait qu'être néfaste tant au but que nous poursuivons qu'à celui que se propose l'institution en faveur de laquelle cette campagne de presse a été déclenchée. Cependant cette dernière s'étant étendue de plus en plus, nous croyons qu'il est de notre devoir d'exposer le point de vue de notre comité, ne fut-ce qu'afin de renseigner tous ceux qui veulent juger cette question sans parti-pris et en connaissance de cause. Voici de quoi il s'agit :

M. le colonel Feldmann, chef des œuvres sociales de l'armée, a demandé au comité de la fête nationale d'attribuer le produit d'une des futures collectes du premier août au „Don national suisse pour les soldats et leurs familles“. Le Comité a étudié la question en toute conscience et en est arrivé à la décision qu'il ne pouvait pas donner suite à cette demande en ce moment. Pour motiver son refus le Comité de la fête nationale ajoutait : « Non seulement de grands partis politiques refuseront d'emblée de participer à toute action qui serait en contact, même superficiel, avec l'armée, mais même des milieux bourgeois sont aujourd'hui, par suite de la guerre mondiale, las de s'occuper de questions militaires ».

Cette explication a eu le don d'émouvoir vivement certains milieux, notamment dans la Suisse romande. Notre comité a été pris à partie d'abord dans le „Soldat suisse“ parce qu'il se permettait de prétendre qu'une collecte en faveur d'une œuvre de prévoyance militaire ne rencontrerait pas suffisamment de sympathie et qu'une certaine lassitude pour les questions militaires se faisait sentir même dans les milieux bourgeois. Or, cette affirmation n'a pas été émise à la légère. Des faits multiples nous semblent prouver qu'une collecte en faveur d'un but militaire court de grands risques d'être vouée à un échec. Evidemment, on peut être, sur cette question, d'un avis différent ; mais notre Comité devait prendre sa décision d'après les propres observations et sa propre conviction.

Chaque année, de nombreuses demandes en faveur des œuvres les plus diverses nous sont adressées. Avant de décider à laquelle d'entre elles il pourra attribuer le produit de la collecte, notre comité a le devoir de s'appuyer consciencieusement tous les facteurs susceptibles d'en influencer le succès en un sens favorable ou défavorable. La première question qui se posera toujours sera donc celle de savoir comment l'opinion publique accueillera le but choisi. Toute collecte en faveur d'œuvres qui n'intéressent pas ou peu une partie du grand public, ou auxquelles de puissants partis font opposition, est d'avance vouée à un échec. Or, comme de tels échecs compromettent, non seulement le résultat de l'an-

née en question, mais aussi celui des années subséquentes, il importe de les éviter.

Mais certains de nos contradicteurs s'indignent précisément de ce que nous tenions compte d'une certaine opposition de parti au lieu de simplement la mépriser ou même de la combattre. Nous prions ces adversaires de ne pas oublier que le but idéal de notre action a toujours été jusqu'ici d'intéresser autant que possible toutes les classes de la population pour une seule et même œuvre de solidarité nationale, pour une œuvre placée au-dessus de toutes les divergences de langue, de confession, de parti ou de classe. C'est évidemment encore un point de vue sur lequel on peut discuter, mais notre comité a la conviction que la fête du premier août ne devrait en aucun cas servir de prétexte à mesurer ou manifester la force de partis politiques ou de classes, mais chercher au contraire autant que possible à concilier les oppositions et à unir de plus en plus le peuple entier en vue d'une action commune de solidarité.

Ce n'est pas la première fois que le comité de la fête nationale se trouve dans la regrettable et pénible nécessité de refuser son concours à une œuvre, parce qu'elle n'intéresse pas suffisamment l'opinion publique de la Suisse entière. Dernièrement encore, notre assemblée générale a dû prendre une décision semblable, sans que les défenseurs de l'œuvre en question n'aient cru urgent d'attaquer publiquement le Comité qui ne partageait pas leur manière de voir. Les écoles suisses à l'étranger, la Ligue contre la tuberculose, le Secours aux anormaux sont des œuvres auxquelles nous avons promis notre concours depuis longtemps. Serait-il donc si coupable de les faire passer avant le „Don national“, pour lequel on peut avec raison invoquer avant tout le secours de la Confédération ? Et si chacune de ces œuvres se croyait obligée de déclencher une campagne de presse toutes les fois que notre comité juge que le moment n'est pas opportun pour une collecte en sa faveur, où cela nous mènerait-il ?

Toute cette polémique n'est pas seulement regrettable ; elle était en outre parfaitement superflue. La décision de notre bureau pouvait être soumise à notre assemblée générale. Celle-ci offrait à chacun de nos membres l'occasion de défendre son opinion sur cette question. Les milieux qui se croient particulièrement compétents pour la juger, même s'ils ne sont pas représentés dans notre comité, n'auraient donc pas eu de difficulté à trouver un porte-parole. En outre, d'après les statuts de notre organisation, c'est le Conseil fédéral qui décide en dernier lieu sur l'attribution du produit de nos collectes. Les amis du „Don national“ avaient donc plus d'une possibilité de défendre leur point de vue, sans susciter une polémique publique dont les seuls à se réjouir sont les adversaires à la fois de nos institutions militaires et d'une fête nationale qui réunisse notre peuple entier.

Une seule chose nous console ; c'est que dans certains cantons, où notre comité, malgré tous ses efforts pendant de longues années, n'a pas encore réussi à trouver quelqu'un qui veuille bien se charger de l'organisation de la collecte du premier août, on ait commencé, dans la presse, à s'occuper vivement de notre existence. Si nous publions les sommes qui ont été recueillies dans certaines contrées, on serait surpris de constater l'intérêt que leurs journaux témoignent aujourd'hui à l'attribution d'une collecte à laquelle ces contrées avaient jusqu'ici si peu contribué. Espérons qu'à l'avenir cet intérêt se fera sentir également le premier août. Espérons aussi que certaines personnalités, qui après nous avoir refusé leur concours critiquent aujourd'hui si vivement notre comité, voudront à l'avenir prendre une part active à une organisation dont les décisions leur paraissent si importantes.

Rappelons encore que ce même Comité n'a pas organisé moins que cinq collectes en faveur de buts militaires.

Ce sont celles de :  
1912 Au bénéfice de la croix-rouge ;  
1915 En faveur des confédérés éprouvés par la guerre ;  
1916 Pour les soldats nécessiteux ;  
1917 En faveur de la croix-rouge ;  
1918 Pour nos soldats.

Après cela, si le soulagement de misères et de nécessités de la vie civile lui a paru plus urgent, une fois la guerre terminée, le Comité de la fête nationale a la tranquille conviction qu'aucun esprit impartial et équitable ne croira pour cela devoir l'accuser de défaitisme et d'antimilitarisme.



Les abonnés changeant d'adresse sont priés d'indiquer l'ancienne et la nouvelle adresse.

## Notes historiques.

(Suite).

On fut bientôt d'accord pour un point principal : celui que le gouvernement gagnait chaque jour du terrain sur ses sujets et que si l'on voulait conserver ses droits, ses privilèges et ses franchises, il était nécessaire de le défendre. Des pétitions, des demandes de la part de tous ceux qui croyaient avoir quelque chose à réclamer fut le premier moyen mis en avant. On en était là, lorsque la Commission présenta un projet ainsi conçu : L. L. E. E. ont fixé les Droits d'usages des 4 Bourgeoisies, il est de la justice et de la bonté de L. L. E. E. de concilier autant que possible ces Droits d'usages avec les Droits de propriété et d'administration pour conserver cette forêt. On suppose qu'il existe dans cette forêt en hêtres qui y dominent 230 poses, en chênes 150, en sapins 30, ce qui fait au total 350 poses moins les sapins sur lesquelles le gouvernement doit diriger les soins principaux, que par la suite le gouvernement disposera de cette quantité de 30 poses de sapin, que si les bourgeoisies étaient disposées à renoncer à leur usage du pâturage, elles en seraient dédommagées par le domaine utile du terrain marécageux qui n'est pas propre à l'accroissement du chêne et du hêtre vu que ce terrain a 140 poses que les Bourgeoisies continueront à jouir du glandage et du bochéage en se conformant aux droits de propriété de L. L. E. E. et d'administration.

Article I — On choisira 2 districts, l'un de 150 poses et l'autre de 200 poses pour les hêtres et les chênes.

Article II — Ces deux districts étant fixés, on fera dans chacun un enclos de 20 poses pour le hêtre et 15 pour le chêne.

Article III — On coupera dans ces enclos les autres arbres qu'on fera couper aux Bourgeoisies, c'est-à-dire, les bois blancs auxquels L. L. E. E. veulent bien joindre les petits sapins.

Article IV — On fermera ensuite chaque enclos.

Article V — Attendre ensuite pour se décider sur la quantité des chênes et des foyards.

Article VI — Les Bourgeoisies pourraient être chargées de faire les fossés de clôture ou vendre du bois pour parer au frais de clôture.

Article VII — Les 140 poses de terrain marécageux qui n'a produit aux 4 Bourgeoisies qu'un pâturage de peu de valeur et quelque légère pourra être rendu meilleur, on pourrait avant de se décider voir qu'elles sont les parties propres au pâturage, celles propres aux fourrages et enfin celles qui pourraient être utilisées pour l'éducation des bois utiles.

Articles VIII — Les 4 Bourgeoisies continueront le jour conformément à la dernière sentence souveraine du bochéage dans toute la forêt, du pâturage à l'exception des enclos pendant qu'ils sont fermés : elles jouiraient des parties marécageuses en les fauchant et sortant le même jour ce qui aura été fauché.

Ces projets vinrent à la connaissance des 4 Bourgeoisies qui bien loin d'en approuver le dispositif, elles n'en furent que plus malcontentes.

Les assemblées des hommes instruits du canton eurent une nouvelle matière à discuter de nouveaux aliments à donner à leurs idées de réformes civiles.

## FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séances des 7 et 14 octobre 1927)

Le Conseil nommé :  
M. Gottlieb Helfer, instituteur retraité, à Fribourg, membre de la commission des études, section de Morat ;  
M. Auguste Bugnon, à Montagny-les-Monts, instituteur, à Torny-le-Grand ;  
M. Fernand Michel, à Remaufens, instituteur, à St-Martin ;  
M. Charles Mottet, à Orsonnens, instituteur à Grangettes ;  
M. Louis Sauter, au Crêt, instituteur à Sivrize ;  
M. Emile Schorro, à Sivrize, instituteur à Prez (Sarine) ;  
M. Libère Vauthey, à Sorens, instituteur à Cressier-sur-Morat ;  
Mlle Germaine Broillet, à Fribourg, institutrice à Avry-dev.-Pont.

Il autorise les communes de Brunried, Chapelle (Broye), Chénens et Montbrelloz, les paroisses de Bellegarde, Dirlet, Montet (Broye) et Onnens, ainsi que le cercle scolaire libre public de Fendingen, à percevoir des impôts ; la commune de Chapelle et les paroisses de Rue et Surpierre, à contracter un emprunt ; la commune d'Orme, à employer un capital.

Il accepte avec reconnaissance, au nom du Technicum, une fondation instituée par feu M. l'architecte Frédéric Broillet en faveur d'un élève pauvre du dit établissement.

Accident. — Deux jeunes peintres-verriers de Fribourg, Alfred Kirsch et Max Fleckner, rentrant de Signau, où ils étaient allés travailler, par Schwarzenbourg, firent, près de cet endroit, une chute violente de motocyclette, à cause du brouillard. Les deux jeunes gens furent projetés l'un sur la chaussée, l'autre dans un jardin en bordure de route. Fleckner s'en tira avec une blessure à l'oreille. Son camarade est plus grièvement atteint et a une fissure du crâne.

Autre accident. — Vendredi après midi, un enfant de 5 ans, fils de M. Rolle, fermier à Fribourg, a été culbuté par une auto, sur la route de la Glâne, en face de la ferme de Pérolles. L'enfant, voulant se garer d'une machine qui descendait, fut happé par une autre qui montait. Il a été blessé légèrement et les premiers soins lui furent donnés par M. le docteur Gruner.

Aux assises fribourgeoises. — Mercredi prochain, les assises fribourgeoises du premier ressort siégeront à Châtel-St-Denis, sous la présidence de M. Delatona, pour juger le caissier de Grattavache, qui s'est rendu coupable d'abus de confiance de fonds publics et de gestion déloyale. Pour détourner les recherches, l'accusé avait d'abord simulé le vol. Le siège du ministère public sera occupé par le procureur général, M. Pierre Weck. L'accusé sera défendu par M. le conseiller national Eug. Grand, avocat à Romont.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

### Confections pour Dames et Enfants.

- Manteaux pour Dames et jeunes filles, depuis 23.50
- Manteaux pour enfants dep. 14.50
- Gilets fantaisie laine, depuis 13.50
- Chapeaux feutre pr. jeunes filles, depuis 6.90
- Corsets ceintures 1.95
- Tabliers façon robes, noirs et couleurs, depuis 8.90
- Robes, Blouses et Vareuses dans tous les prix.

### Articles pour Messieurs.

- Chapeaux feutre pour hommes depuis 3.90
- Chapeaux feutre pr. enfants depuis 2.90
- Casquettes fantaisie 3.20
- Chemises fantaisie av. 2 cols depuis 6.—
- Chemises jersey, devant fantaisie, depuis 4.90
- Gilets laine fantaisie depuis 14.90
- Caleçons, camisoles dep. 2.90
- Cravates nouveauté depuis 0.95
- Blouses noires pur fil, 12.50

### Complets, Pardessus et Pélerines dans tous les prix.

Tissus laine et coton pr. Robes et Manteaux.  
Popeline depuis Fr. 4.70 le m. — Veloutine depuis Fr. 1.25 le m.  
Flanelette pour lingerie, depuis 0.75 le m.

# Bazar Français

5 % - BULLE - 5 %

Pour la FOIRE!



**18-16.-**

40-46 36-39

Articles forts avec bon ferrage, recommandés pour la campagne.

**SOULIER MILITAIRE** ferrage fort doubles semelles, depuis **20 Fr.**

Bien assorti dans tous les articles d'hiver

Au Magasin de  
**CHAUSSURES**  
Vve **SOTTAS-THALMANN**  
— BULLE —  
Vis-à-vis du Cheval-Blanc

**Grande Assemblée des Producteurs de lait**

le 20 octobre (jour de la foire) à 1 heure après midi

à l'Hôtel de Ville de Bulle

Tractanda très importants:

Rapport sur le travail effectué par le Comité d'initiative. Question laitière. Divers.

Que chacun se fasse un devoir et un honneur de répondre à l'appel. Il y va de l'intérêt de chacun. — Chacun à son poste.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN  
Le Comité d'initiative issu de l'assemblée de Romont.

**TOBIE BEC, BULLE**

Chapeaux feutre et velours „Borsalino“.

Parapluies. - Casquettes. - Chemises. Gilets de chasse. Caleçons. Camisoles.

**DRAPS et MILAINE de Moudon.**

Laine du pays. Fourrures.

**Au Progrès, Bulle**

Dès jeudi 20 octobre, jour de Foire

**Grande liquidation partielle**

ou

Confections pr. Hommes, Dames et Enfants

à des prix extraordinairement bas.

— On échange la laine. —

Se recommande.

M. PICARD.

**Fabrique de draps de Moudon**

MEYER FRÈRES & Co

Travail à façon de la laine du pays.

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, cheviot. Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pour homme. Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. Fabrication de couvertures de lit. Fabrication de couvertures pour chevaux. Filature de laine.

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.

Dépôt chez M. Tobie BEC, négt., à BULLE.

**AGRICULTEURS**

Apportez vos cuirs et peaux bruts chez

**Mourlevat, négt.,** Place de la Foire **Bulle.**

Achat toute l'année de peaux de lapins aux meilleures conditions du jour.

1<sup>er</sup> Raisin de table tessinois marchand, fraîche, à fr. 0.50 le kg.  
**1<sup>er</sup> CHATAIGNES** à fr. 0.28 par kg.  
Marioni Tiziano, Claro (Tessin).

**A VENDRE une jeune TRUIE**

portante de 8 semaines, chez **Léon Gramaud, négt., Riaz.**

**Marrons - Châtaignes.** beaux, sains, Kg. 10, Fr. 3.50; Kg. 5, Fr. 1.80.

En sacs de 50 — 100 Kg. à Fr. 0.30 par kg. contre remboursement.

**Esportazione Prodotti Agricoli, Magadino (Tessin).**

**Avis de foire.**

A la foire de **Bulle**, le **20 octob.**, je vendrai à des prix avantageux des courroies pour cloches et clochettes, tout un choix d'articles de sellerie et courroies diverses, ainsi que des vêtements militaires en très bon état, pantalons doublés également en très bon état pour garçons, ces pantalons de toutes les grandeurs sont en étoffe militaire. Pantouffles chaudes, bandes molletières, sacs militaires (modèle allongé) à fr. 2.50, etc., etc.

**SI. BAUMANN** Uttigen.

**Trouvé**

à Neirivue uno **montre de dame**  
La réclamer contre remboursements des frais à **Honoré PYTHOUD, NEIRIVUE.**

**Jeune fille**

de toute confiance **cherche** bonne place à la campagne. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7575 B.

**On demande**

pour tout de suite **une jeune fille** sachant faire la cuisine. S'adres. à **M<sup>me</sup> Léon Blanc**, Grand Rue, **Bulle.**

**Jeune fille**

de toute confiance, sachant faire la cuisine, **cherche place** en ville. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7577 B.

**Mise de bétail**



**M. Alexis BOCHUD, aubergiste à la Verrerie**, exposera en vente en mises publiques devant l'auberge de la Verrerie, le **samedi 22 octobre** courant dès **13 heures**, son bétail comprenant:  
**9 vaches portantes ou fraîches vélées,**  
**1 génisse de 2 ans,**  
**1 veau de l'année,**  
**1 bonne jument de 4 ans.**

Bétail pie rouge, et de montagne. Terme pour paiement.

P. 14718 F. L'exposant.

**Association Forestière Vaudoise GRANDE VENTE**

collective de **Château-d'Oex.**

L'association Forestière Vaudoise met en vente par soumission 5300 m<sup>3</sup> de bois de service provenant des forêts communales de Rossinière, Château-d'Oex et Rougemont, des forêts cantonales et particulières du Pays-d'Enhaut.

Les offres devront parvenir au Secrétariat de l'Ass. Forest. Vaudoise avant l'ouverture publique des soumissions qui aura lieu en présence des intéressés le **jeudi 27 octobre 1927, à 14 h. 30, à la Salle du Tribunal à Château-d'Oex.**

Pour obtenir la liste des bois, les conditions de vente et visiter les bois, s'adresser soit à l'inspecteur forestier **M. NIGGLI à Château-d'Oex**, soit au **Secrétariat de l'Association Forestière Vaudoise, Nyon, Téléphone No 326.**

Le Directeur de l'Association Forestière vaudoise: **Ch. GONET.** P. 25.641 L.

**Chaussures WÆBER**

Rue de la Promenade — **BULLE** — Rue de la Promenade

Très grand choix dans les

**Articles de travail et de sport**

pour hommes, femmes et enfants.

Très bel assortiment dans tous les **ARTICLES FINS** ainsi que **Socques, Pantouffles, Chaussons, Souliers velours et Caoutchoucs.**

Prix très modérés.

Escompte 5 %

**Atelier de réparations.**

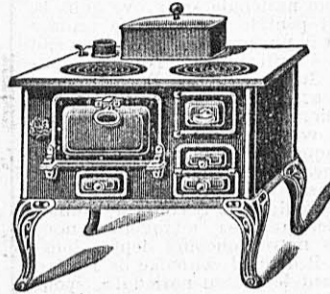
Se recommande.

**TOFFEL et CASTELLA**

Fers — Téléph. 47 — **BULLE** — Téléph. 47 — Fers

Grand choix de **Fourneaux Buanderies**

**Potagers**



-- NOUVEAUX PRIX --

**On achèterait une truie portante**

pour janvier S'adresser à **A. STOCKER, au Verdel, BULLE.**

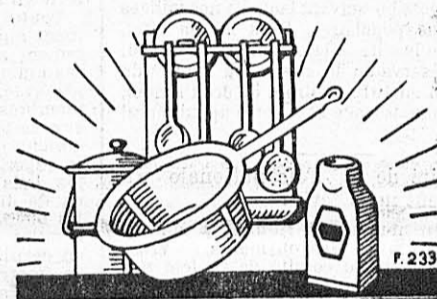
**A vendre**

**un bon CHAR à couvet** à 2 mécaniques, en parfait état. On échangerait même contre du bois de n'importe quelle essence. S'adresser à la forge **SAUDAN, à Bulle.**

**Jeune personne**

sachant bien cuire, **cherche place** dans petite famille pour tous les travaux du ménage. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2107 B.

**TRAVAUX D'IMPRESSIONS** à l'imprimerie du journal.



La poudre à nettoyer de Henkel

**Café du Commerce, Bulle**

RESTAURATION -- Spécialité: **FONDUES**

**SAUCISSES au FOIE**

**SALLE au 1<sup>er</sup> ÉTAGE**

Se recommande:

**Joseph PASQUIER-ESSEIVA.**

**VIENT D'ARRIVER un beau choix de**

**Chapeaux de Feutre**

Venez voir les prix.

**SALON DE MODES de MME JEANNE GLASSON**

au deuxième étage

— de la Maison Pinaton, BULLE —

**Abonnez-vous à „La Gruyère“**

„Venez ouïr... une chanson qui vous plaira tout à de bon“, dit un vieil air de chez nous.

Oui, venez ouïr la belle audition vocale et musicale que l'on vous prépare, demain soir, mercredi, à l'Hôtel des Alpes.

Mademoiselle Alice Descloux, cantatrice de renom, bien que fort jeune, a conquis le public genevois, tant par la pureté de sa voix que par le charme d'un séduisant extérieur. Elle peut compter sur un franc succès au sein de la population bulloise. Le programme, d'une riche et surprenante variété, renferme des œuvres de grande valeur, du classique, du moderne, et des auteurs les plus divers : musique de choix où l'on retrouve parmi des noms moins connus, ceux de Hendel, de Strauss, de Schubert, de Fauré et enfin du sympathique pianiste compositeur Pileur, qui sera aussi de la fête et tiendra, avec son talent délicat et sûr, l'accompagnement. Signations, parmi tous ceux qu'il faudrait signaler, l'Air d'Oedipe à Colonne, tiré de l'opéra fameux de Sachini; le Manoir de Rosemunde, de Duparc, et trois mélodies espagnoles de Manuel de Falla.

M. Georges Pileur a inscrit entre autres les célèbres Variations en la de Beethoven et Funérailles, harmonies poétiques et religieuses, de Liszt. Toutes ces œuvres sont des merveilles musicales que les fervents de l'art voudront entendre et applaudir.

Nous formons des vœux pour que les deux jeunes et réputés artistes de Genève fassent salle comble et trouvent à Bulle la chaude sympathie qu'ils méritent.

Mlle Descloux ne doit point se retourner de cette terre de Gruyère, sa patrie, qu'elle voulut faire résonner de ses accents passionnés et mélodieux.

**ETAT CIVIL DE BULLE**  
**Naissances.**

1927. — Octobre 6. — Lepthiner Almut Hildgarde, fille d'Arthur, chef technicien, de Hamburg, et de Maria, née Volms.

11. — Von Däniken Hilda-Georgine-Madeleine, fille de Friedrich, mécanicien, de Restenholz (Soleure), et de Emma, née Pythoud.

13. — Robadey Irénée-Emile-Isidore, fils de Louis, conducteur d'autobus, de Lessoc, et de Lucie, née Jolliet.

**Décès**

Octobre 15. — Pasquier Alphonse, garde de nuit, de Bulle et Maules, époux de Bertha, née Gremion, 45 ans.

**Marriage.**

Octobre 14. — Rinaldi Joseph, ferblantier, de Isonne (Tessin), et Casati Julienne, cuisinière, de Vigano (Côme, Italie).

**A qui la dinde ?** — La société des Poules organisera dimanche 23 octobre, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, une soirée familière qui ne manquera pas de donner entière satisfaction à tous les participants. Cette année, tout particulièrement, le pavillon des prix sera des plus riches. A tous les éleveurs et amis de la section, nous donnons rendez-vous dimanche prochain, à l'Hôtel-de-Ville.

**Dernière Heure**

Dans les districts houillers de l'Allemagne centrale, plus de 50.000 ouvriers se sont mis en grève.

— Les aviateurs Costes et Le Brix ont atterri à Rio de Janeiro.

— L'Union centrale des producteurs de lait a décidé, dans une récente assemblée, d'augmenter d'un centime le prix du lait, dès le 1<sup>er</sup> novembre.

Le prix de base sera donc porté de 23 à 24 centimes.

— Un nouvel incident a éclaté à la frontière italienne. Un journaliste tessinois, qui travaillait à la frontière, sur territoire suisse, a été saisi par des douaniers fascistes et conduit au poste italien où il fut retenu toute une journée. Le département politique a immédiatement entrepris des démarches pour obtenir justice.

— Une mère s'est suicidée au moyen du gaz d'éclairage, parce qu'elle ne parvenait pas à s'entendre avec son mari au sujet du nom à donner à son bébé de six mois.

— Le nécrologe des victimes de l'aviation en Suisse vient de s'allonger de deux nouveaux noms. Près de Kirchdorf, Berne, le capitaine Walther von Tobel et l'observateur Hans Hugi ont fait une chute et ont été tués sur le coup.

**Le paquet de Sykos, la spécialité de complément de café, pèse 250 gr. Comparez poids, prix et qualité. Comme surrogat de café mélange à l'arôme de moka tout prêt, prenez Virgo.**

Au lieu de café sans caféine... mélangez du **Café de malt Kathreiner Kneipp** avec un peu de café colonial. Vous vous en trouverez bien et vous ferez encore des économies.  
Prix de vente: 80 Cts. le paquet d'un 1/2 kg.

Bulle - Grande salle de l'Hôtel de Ville - Bulle  
**SAMEDI 22 octobre 1927, à 20 h. 30**

**L'AVARE**

de MOLIÈRE, joué par

le **Théâtre du Masque**

Gilbert, H. Marc, Dorès, Franco Lutz, etc.

Prix des places: Fr. 1.10, 2.20, 3.30 (taxe communale comprise). Location dès vendredi au Café de l'Hôtel de Ville.

**Société Electrique de Bulle**

Le coupon de dividende N° 33 est payable dès maintenant à notre Caisse.

**Jour de la Grande FOIRE** faites vos emplettes pour l'HIVER dans les Grands Magasins

**AU LOUVRE, à Bulle**

Maison de Nouveautés et d'Assortiments la plus importante de la région.

**Manteaux**

pour Dames et Enfants.

**Chapeaux**

garnis p. Dames et Enfants

**Robes**

pour Dames et Enfants.

**Blouses**

Vareuses, Jupes.

Tissus laine et coton

A l'occasion de la Foire, nous distribuons à chaque client  
Pour 1 achat à partir de 2 fr.: 1 bonne savonnette.  
" " " 5 fr.: 1 superbe mouchoir ou lavette.  
" " " 10 fr.: 1 belle tasse avec sous-tasse  
et des **BALLONS ou MOULINS A VENT** pour les Enfants.

**Lingerie**

p. Dames et Enfants.

Corsets, Tabliers, Mouchoirs.

**Bas et Gants.**

**Bonneterie.**

**Articles pr. Messieurs:**

Chemises, Chapeaux feutre, Chaussettes laine et coton, Bretelles, Cravates, Coils, Gilets laine, Pullower.

**„BON et BON MARCHÉ“** est toujours notre devise.

**— POUR LA FOIRE —**  
**AU MAGASIN**

**E. MARMILLOD-GEX, BULLE**

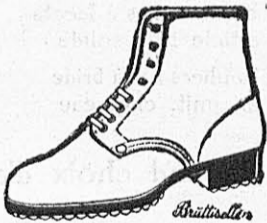
Place de l'Union. — Téléphone 10 — Pl. du Cheval-Blanc.

**Article réclame pr. la campagne.**

Comme le cliché, cuir ciré souple. Net.  
Double-semelles, ferré fort, série 36-39 Fr. 16.—  
" " " " 40-47 " 17.50



Low



Brillat

**Pour Dames:**

Bottines Derby Rind box . . . depuis Fr. 17.50  
" à bouts, belle forme . . . " 19.50  
Richelieu Box, bonne qualité . . . " 15.50

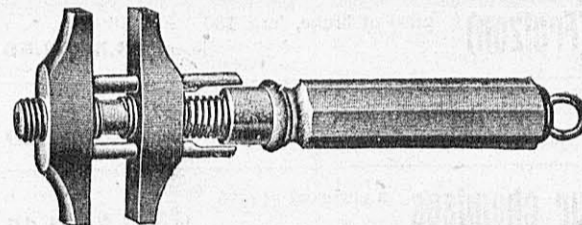
**Assortiment complet de Chaussons, Pantoufles, Socques** doublées et non doublées.

**Marchandise de 1<sup>re</sup> qualité** aux prix les plus bas.

TIMBRES-D'ESCOMPTE

Se recommande.

**OUTILS pour tous métiers**



**A. Desbiolles, Fers, Bulle**

PRIX MODÉRÉS

Téléphone 71.

**ROMOLA**

cette semaine au **Cinéma LUX.**

**A VENDRE**

de suite un fourneau en très bon état, brûlant tout combustible. Prix très avantageux.

Au LOUVRE, Bulle.

**Au Magasin Morand-Andrey, Bulle**

Rue de la Promenade.

Beau choix dans les Nouveautés de la Saison:

Combinaisons tricot jersey, laine, laine et soie. — Caleçons directoire, sous-vêtements chauds. — Blouses, Gilets, Sweater pour Dames. — Pullower, gilets de chasse et sous-vêtements chauds pour Messieurs.

Grand choix de gants, chaussettes et bas de laine et soie.

**Belles Fourrures fantaisies!**

Nouveautés en laine et Articles pour enfants.

**A l'occasion de la Foire**, il y aura une certaine quantité de **laine au rabais.**

**MERCERIE**

Se recommande.

Timbres-d'escompte.

**Vente de domaine**

A vendre, par voie de soumission, un domaine d'une contenance de 52 poses d'un seul tenant et d'excellent terrain, situé au **Pâquier**, à 5 minutes de la gare, avec maison d'habitation, 8 chambres, 2 cuisines et four, eau intarissable, 2 granges, 3 écuries et remise, et une grange séparée avec 2 écuries, le tout en très bon état.

Pour visiter le domaine, s'adresser au **propriétaire, M. Alfred BONGARD, au Pâquier.**

Les soumissions seront déposées au bureau du notaire **Henri Pasquier, à Bulle**, jusqu'au **9 novembre** prochain.

**R. PEYRAUD**  
**Médecin-Dentiste**

12, Place du Tilleul - **BULLE** - Téléphone 45

**a repris ses consultations.**

A BROC, Hôtel de Ville, tous les samedis de 9 h. à 17 h.

**Préparation de bois**

La Commune de Bulle met en soumission la préparation de **400 à 450 m<sup>3</sup>** (231 plantes) de bois, dans ses forêts de l'**Hepetaudaz, rière Charmey.**

Pour renseignements, s'adresser au bureau communal de Bulle.

Les offres sont reçues jusqu'au **jeudi 27 octobre 1927**, à 5 heures du soir, au Secrétaire de la Ville de Bulle.

Commune de Bulle.

**A VENDRE**

10 à 15.000 pieds de **foin et regain** à consommer sur place.

S'adresser à **OTTOZ Henri, Praz Jouly, LE PAQUIER.**

SCIES de forêts  
SCIES à bûches  
COINS et HACHES  
FIL DE FER pour fagots  
TUYAUX DE FOURNEAUX  
VERNIS POUR FOURNEAUX  
PELLES A BRAISES  
SEAUX A CHARBONS

**A. et G. BARRAS**  
**BULLE**

**A VENDRE**

d'occasion une **caisse à purin** et autres chères de marché. **Forge DUNAND, BULLE.**

BER  
Promenade  
Sport  
que  
boutchoucs.  
compte 5 %  
ELLA  
Fers  
Mnderies  
f. 233  
ttoyer  
ce, Bulle  
lité: FONDUES  
IE  
AGE  
UIER-ESSEIVA.  
ARRIVER  
x de  
Feutre  
prix.  
DES de  
LASSON  
age  
BULLE —  
a Gruyère"

# POUR LA FOIRE

Beau choix de lingerie chaude  
 Combinaisons tricot, jersey laine, laine et soie  
 Marque renommée « YALA »

CALEÇONS DIRECTOIRE -- TRICOTS JÆGER

Blouses, gilets, sweaters pour dames.  
 Pullowers, gilets de chasse et gilets fantaisie  
 pour Messieurs.

Grand assortiment de  
 bas de laine, laine et soie, marque « ETOILE » indéchirable.

## Au Magasin J. GOETSCHMANN & C<sup>ie</sup>

Grand'rue - **BULLE** - Grand'rue  
 - Timbres d'escompte. -

Manteaux  
 pour DAMES  
 depuis 22<sup>50</sup>

POUR L'  
**Automne**

Complets  
 & Raglans  
 pour MESSIEURS  
 depuis 42<sup>50</sup>

Comparez et jugez !

Popeline pure laine riche assortiment de nuances mode pour robes  
 et costumes larg. 130 cm., le m. 9.50, 7.50 **4.90**

Ecossais pour robes haute nouveauté, larg. 100 cm.  
 le m. 5.75, 3.90 **2.90**

Velours de laine bonne qualité pour manteaux larg. 140  
 le m. 11.50, 9.50 **5.90**

Draps pour Messieurs belle qualité, riches dessins, larg. 140  
 le m. 12.50, 9.50 **5.90**

Milaine (Frotzon) grise et brune, larg. 130  
 le m. 13.50, 8.50 **5.90**

Flanelette immense choix  
 le m. 1.40, 1.20 **0.65**

Coutil pour chemises à carreaux et rayé  
 le m. 1.75, 1.40 **0.95**

# BRUNSWIG FRÈRES

Gilets fantaisie  
 depuis 12<sup>50</sup>

**BULLE**

Caleçons  
 & Camisoles  
 depuis 2<sup>25</sup>

Faites vos achats à la

# Chapellerie F. FELDER

**BULLE**

Le  
**CHAPEAU**  
 de  
 qualité  
**BORSALINO**

Vous y trouverez un grand et beau choix en  
**CHAPEAUX feutre**  
 pour hommes et enfants.  
**CHAPEAUX velours**  
 dans tous les prix.

Dernières  
 Nouveautés  
 en  
**CHEMISES**

Bérets -- Casquettes -- Parapluies -- Cols  
 Cravates. -- Bretelles.

Gilets laine fantaisie et Pullover.

# Le jour de la Foire 10 % D'ESCOMPTE

sur tout achat depuis 5 Fr.

Articles au rabais et laine exceptés.

Quelques articles avantageux :

Chemises molleton	coton	depuis	Fr. 3.—
Pantalons sport	molletonés, chauds	»	» 1.50
Camisoles pr Dames	coton, longues manches	»	» 1.60
"	" mi-laine, »	»	» 3.—
Combinaisons laine,	toutes couleurs	»	» 6.90
Gilets, casaquins	laine	»	» 7.90
Chapeaux feutre	pour Dames	»	» 5.—
Chemises Messieurs,	percale rayées, 2 cols	»	» 6.50
Caleçons, camisoles	pour Messieurs	»	» 3.70
Gilets fantaisie	pour Messieurs, tout laine	»	» 15.—
Casquettes,	dernières formes et dessins	»	» 3.70

Chapeaux velours

Messieurs 9.50

Beau feutre noir

5.50.

Laines à tricoter depuis 0.50. Laines fantaisie, très grand choix.

# A L'INNOVATION, BULLE

## A l'occasion de la Foire

Nous mettons en vente jusqu'à  
 épuisement les articles suivants

Soulier de travail  
 ferré pour garçon  
 net 16<sup>50</sup>

Même article 40-46 17<sup>50</sup>

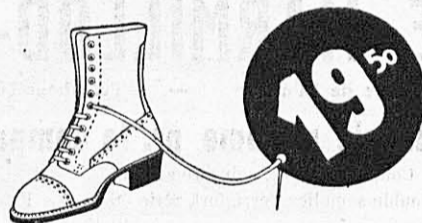
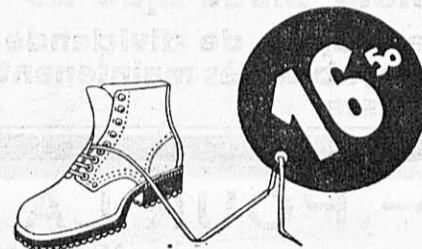
Soulier militaire  
 en cuir fort ferré 20.—

Bottine du dimanche  
 en box noir 40-46 19<sup>50</sup>

Souliers pour dame  
 superbe bottine du  
 dimanche box noir 19<sup>50</sup>

Souliers bas à lacets  
 article très solide 16<sup>50</sup>

Souliers bas à bride  
 en imit. chevreau 18<sup>50</sup>



Grand choix d'articles avantageux pour l'hiver

# Chaussures Modernes Bulle

Place du Tilleul

6 vitrines

## A LOUER

de suite  
 bel appartement  
 3 chambres, cuisine, cave, galetas,  
 jardin, tout confort.  
 S'adresser à **G. SOTTAS,**  
**VUADENS.**

## On prendrait

encore des  
**génisses**  
 à bas prix pour manger du re-  
 pais à la Châtelaine, Verrerie.  
 S'adresser à **L. PITTET, La**  
**Verrerie.**

## A LOUER

à la rue de Gruyères, pour le 15  
 novembre, à personnes tranquilles  
 bel appartement  
 4-5 pièces, cuisine et dépendances.  
 S'adres à **F. RYSER, Ameu-**  
**lements, BULLE.**

## A vendre meubles neufs et d'occasion.

15 lits Louis XV complets, matelas bon crin, 180 fr.; 15 lits  
 modernes complets, 120 fr.; divans moquette, 130 fr.; canapés,  
 90 fr.; armoires 1 et 2 portes, 40 à 130 fr.; tables, 10 fr.; tables  
 rondes, 50 fr.; chambres à coucher, 450 fr.; chambres à manger,  
 8 pièces, tout bois dur, 450 fr.; tables de nuit, 30 fr.; lits fer, 50  
 fr.; commode bois dur, 90 fr.; secrétaires, 60 à 180 fr.; lavabos-  
 commodes, dessus marbre, 120 fr.; bibliothèques, 100 fr.; descen-  
 tes de lit, 3 à 20 fr. Grand choix de tapis de table, depuis 8 à 35  
 fr.; glaces, 5 fr.; tableaux du Sacré-Cœur, 4 fr.; jardinières cui-  
 vre, 15 à 35 fr.; machines à coudre, 55 à 140 fr.; couchettes, de  
 15 à 80 fr. Chaises. Linge. Chaussures à très bas prix.

**Au Magasin de Meubles d'occasion**  
**DELALOYE-SEMBLANET**  
 Rue de Vevey, 180 — **BULLE** — Téléphone 156.

## A louer

par soumission, le domaine de Praz-Gremaud à  
 Charmey et le pâturage du Creux à CERNIAT.  
 Adresser les offres jusqu'au 31 octobre à **L. DELA-**  
**BAYS, BULLE.**